



COMPARAISON GRILLES HORAIRES « PROFS » BAC PRO

GRILLE 1: dominante maths-sciences	LYCEE ACTUEL	LYCEE BLANQUER	DIFFERENTIEL
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS (a)	1320	1260	-60
Enseignement pro disciplinaire + heures "chef d'œuvre" + co-intervention	1152	856 108 (cadre pluridisciplinaire) 128	-296
Eco-gestion	84	84	0
Prévention Santé Environnement	84	84	0
ENSEIGNEMENTS GENERAUX (b)	1370	1094 (966+128 h co-intervention)	-276
Lettres-histoire + co-intervention (seulement en lettres)	380	267 71	-113
TOTAL LHG	380	338	-42
Maths-sciences + co-intervention (seulement en maths)	349	237 57	-112
TOTAL Maths-sciences	349	294	-55
Langue vivante 1	181	168	-13
Arts appliqués	84	84	0
EPS	224	210	-14
Enseignements généraux liés à la spécialité (EGLS)	152		-152
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE (c)	210	294	+84
TOTAL (a+b+c)	2900	2648	-252

VOLUME COMPLEMENTAIRE D'HEURES-PROFESSEUR

Pour les divisions dont l'effectif est supérieur à 15 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 20 et multiplié par 12,5.

Pour les divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 15 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 20 et multiplié par 6,25. Une division isolée dont l'effectif est inférieur ou égal à 15 ne donne droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

LA CGT, C'EST L'INTÉRÊT DE LA VOIE PRO ET DES PLP !



COMPARAISON GRILLES HORAIRES « PROFS » BAC PRO

GRILLE 2: dominante LV2	LYCEE ACTUEL	LYCEE BLANQUER	DIFFERENTIEL
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS (a)	1236	1176	-60
Enseignement pro disciplinaire + heures "chef d'œuvre" + co-intervention	1152	856 108 (cadre pluridisciplinaire) 128	-296
Eco-gestion			
Prévention Santé Environnement	84	84	0
ENSEIGNEMENTS GENERAUX (b)	1370	1094 (966+128 h co-intervention)	-276
Lettres-histoire + co-intervention (seulement en lettres)	380	267 71	-113
TOTAL LHG	380	338	-42
Maths-sciences + co-intervention (seulement en maths)	181	140 57	-41
TOTAL Maths-sciences	181	197	16
Langue vivante 1	174,5	168	-6,5
Langue vivante 2	174,5	97	-77,5
Arts appliqués	84	84	
EPS	224	210	-14
Enseignements généraux liés à la spécialité (EGLS)	152		-152
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE (c)	210	294	+84
TOTAL (a+b+c)	2816	2564	-252

VOLUME COMPLEMENTAIRE D'HEURES-PROFESSEUR

Pour les divisions dont l'effectif est supérieur à 18 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 24 et multiplié par 12,5.

Pour les divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 18 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 24 et multiplié par 6,25. Une division isolée dont l'effectif est inférieur ou égal à 18 ne donne droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

LA CGT, C'EST L'INTÉRÊT DE LA VOIE PRO ET DES PLP !